

Que doit contenir un devis ?

1
Nom ou raison sociale de l'entreprise réalisant le devis + son adresse + son n° de registre RCS ou n° de Répertoire des Métiers

2
Nom ou raison sociale du client (tel qu'il a été renseigné dans la fiche du projet)

6
La somme à payer Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) en précisant le taux de TVA.

Nom Entreprise Adresse N° SIRET			DEVIS
Nom Client		Date : le 01/01/2019 Lieu d'exécution	
Titre du poste de dépense figurant dans l'annexe			5
Intitulé	Qté	Montant HT	
xxx	1	00.00 €	
Total HT		00.00 €	
Total TTC		00.00 €	
Frais de déplacement / livraison			
Durée de validité de l'offre : X mois			

3
La mention « devis » ou « proposition de prix »

4
La date de rédaction du devis et le lieu d'exécution de l'intervention

5
Le décompte détaillé en quantité et en prix, de chaque prestation, matière et produit nécessaire à l'opération prévue (un devis par poste)

7
Les frais de déplacement ou livraison (si pertinent) et la durée de validité de l'offre.

⚠ Attention !

Le prix indiqué dans le devis doit être indiqué **sans remise par le prestataire lors de la demande de subvention**. En effet, il est possible que le prestataire fasse une remise à une période mais la supprime lors du paiement de la facture. Le montant demandé lors de la Demande de Paiement ne doit pas être supérieur à celui demandé en Demande de Subvention.

Lors de la réalisation du projet, dans le cas où l'entrepreneur doit exécuter des travaux non prévus dans le devis initial, il doit établir un avenant à ce devis et faire accepter et signer le document à son client.

D'autre part, **le changement de fournisseur entre le devis et la facture vaut modification et doit préalablement être signalé par le bénéficiaire au GAL.**